



# ROULEMENT DE TAMBOUR



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

MAI 2024 - NUMÉRO 25



## MOT DU MAIRE

Chères Sanchéennes, chers Sanchéens,  
Un début d'année mouvementé...

En ce qui concerne, les deux démissions, mes propos seront aussi brefs que leurs engagements, leurs implications, leurs respects et l'intérêt pour notre commune...

L'important, l'intérêt général, la continuité, l'évolution et le bien être de notre village défendu depuis de nombreuses années.

Pour preuve, cela n'a aucunement entravé le bon fonctionnement de l'ensemble des services administratifs, techniques ainsi que l'évolution des investissements en cours, une preuve supplémentaire : les budgets de fonctionnement et investissement ont été votés à l'unanimité (informations dans ce numéro).

Les élus planchent sur les études des années à venir pour le développement de Sanchey ...

C'est l'essentiel.

Comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro, l'équipe municipale s'investit pour l'avenir.

Je remercie les services municipaux pour leur implication, les bénévoles pour leur manifestation.

Continuons à œuvrer pour Sanchey, un village où il fait bon vivre.

Avec mon dévouement,

Votre maire, Gilles DUBOIS

## ELECTIONS EUROPEENNES DU 09 JUIN 2024

Si vous êtes intéressés pour la tenue du scrutin. Veuillez prendre contact avec la mairie au  
03.29.82.47.16

En vous remerciant.



### D'AUTRES ARTICLES PASSIONNANTS À L'INTÉRIEUR :

- BUDGET - 3
- RECENSEMENT - 5
- INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025 - 5
- POINT SUR LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS - 6
- RESTRICTION DE CIRCULATION - 7
- TRAVAUX ROUTE DE RENAUVOID - 7
- ETUDE DE LA RUE DU LAC - 8
- PLAN PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DES ROUTES - 8
- COMPOSTEUR COLLECTIF - 9
- L'AMICALE DE L'ÉCOLE - 9
- ÉVÉNEMENTS À VENIR - 10

## FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE DU 08 AU 12 MAI 2024

### Mairie de Sanchey

Adresse : 7 rue du Pont Tournant

88390 Sanchey

tél : 03.29.82.47.16

Mail : [mairie.sanchey@wanadoo.fr](mailto:mairie.sanchey@wanadoo.fr)

### Secrétariat

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h

Suivez nous sur notre page  
 Facebook en tapant :  
[facebook.com/Mairiedesanchey](https://facebook.com/Mairiedesanchey)

Pour retrouver toute l'information  
essentielle de notre commune, rendez-  
vous sur notre site via l'adresse suivante  
[www.sanchey.fr](http://www.sanchey.fr)

Dépôt légal en cours - Edité et imprimé par la Commune - Distribué gratuitement

Directeur de la publication : Dubois Gilles

Maquette et mise en page Gaillard Maxence

Rédacteurs : Vincent Patrick - Carnet Muriel - Colin Pascal

# BUDGET

Rédigé par : VINCENT Patrick.

## Les objectifs :

Contenir les dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune tout en maintenant la qualité du service public et au développement de nouveaux projets.

## Ce budget aura pour projet :

- De maintenir le programme d'investissements tout en maîtrisant les charges de fonctionnement et la pression fiscale.
- Poursuivre les investissements pour améliorer le quotidien des Sanchéens.

Le budget est un acte important dans la vie d'une commune, il détermine les axes principaux de décisions. C'est pourquoi, nous avons demandé à notre Conseillère aux Décideurs Locaux de bien vouloir réaliser une analyse financière de la Commune.

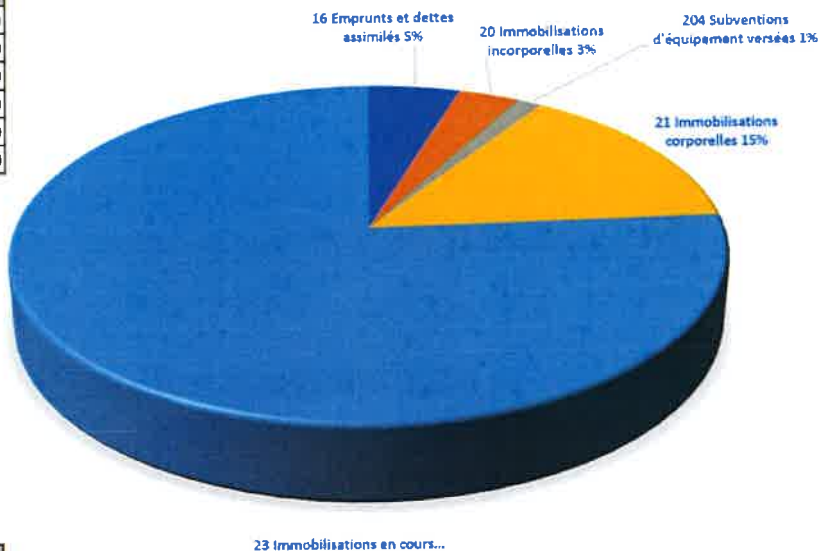
Après analyse, la Commune a une santé financière correcte et saine malgré les diminutions des dotations de l'Etat et, l'endettement communal est « maîtrisé ».

Le Conseil a décidé, comme les années précédentes, de maintenir les taux communaux 2024, toute augmentation de l'imposition ne pourra donc résulter que d'augmentation autres telles les taux départementaux, régionaux ou intercommunaux et/ou d'augmentation de la base taxable.

Par ailleurs, une nouvelle analyse financière sera réalisée par les services de la DGFI en juin prochain, pour déterminer la situation financière qui permettra d'envisager l'avenir sérieusement (financements, investissements.....).

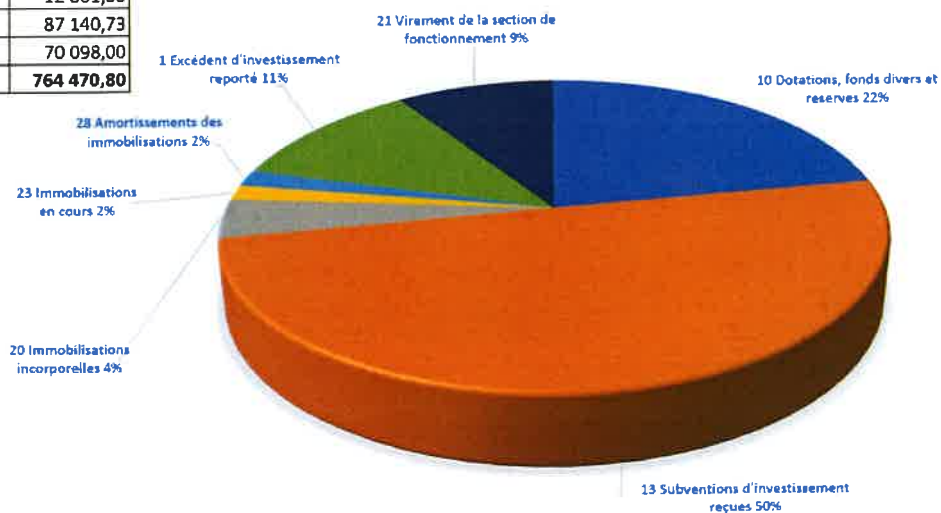
Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	37 410,00
20	Immobilisations incorporelles	24 000,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	112 088,00
23	Immobilisations en cours	580 972,80
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>764 470,80</b>

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	171 123,27
13	Subventions d'investissement reçues	380 777,00
20	Immobilisations incorporelles	30 972,58
23	Immobilisations en cours	11 558,22
28	Amortissements des immobilisations	12 801,00
1	Excédent d'investissement reporté	87 140,73
21	Virement de la section de fonctionnement	70 098,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>764 470,80</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



# INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025



Inscriptions Scolaires - Ecole de  
SANCHEY

PETITE SECTION DE MATERNELLE

Pour les enfants nés en  
2021



Se présenter en Mairie de SANCHEY avant le 15 Mai,  
avec:

- Le dossier d'inscription scolaire (disponible à la mairie de SANCHEY, site internet [sancheys.fr](http://sancheys.fr))
- La copie du livret de famille
- La copie du carnet de santé (11 vaccins obligatoires)
- La copie du justificatif de domicile
- L'autorisation du maire de Chaumousey pour les enfants habitants à Chaumousey.



Une matinée de découverte de l'école sera proposée le  
Samedi 1er Juin 2024.

Renseignement en Mairie de SANCHEY:  
[mairie.sancheys@wanadoo.fr](mailto:mairie.sancheys@wanadoo.fr) ou 03.29.82.47.16



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans le cadre du recensement de la population qui a eu lieu du 18 janvier au 17 février 2024, la commune souhaite remercier la population de Sanchey pour l'accueil qui a été en général, tout à fait convivial.

Merci également à nos 2 agents recenseurs, MM. Gilles PIERRAT et William CAVAILLES qui se sont impliqués avec beaucoup de dynamisme et de rigueur dans leur mission.

Sur 517 Logements seulement 4 n'ont pas été enquêtés.

Le recensement, c'est utile à tous !

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ces résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Les chiffres officiels seront connus dans quelques mois, après validation de l'INSEE.



# PRÉCISIONS SUR LA RESTRICTION DE LA CIRCULATION

Rédigé par : DUBOIS Gilles.

En préambule, la Loi précise : le Maire dispose du pouvoir de police spécial de circulation et du stationnement sur l'ensemble des voies (même privées), il a donc le pouvoir de restreindre la circulation si cela le justifie.

Il est possible d'instituer, par arrêté, une restriction de la circulation, mais cette mesure doit toujours être strictement nécessaire et proportionnée au but poursuivi, ne doit jamais être « générale et absolue ».

Le Maire peut prendre toute mesure, à condition de ne pas supprimer une liberté publique. En cas d'accident, la responsabilité du Maire ne peut être engagée, c'est la commune qui serait attaquée en tant que maître d'ouvrage et en tant que personne morale, et non l' élu.

En conclusion, l'arrêté de circulation de la Route de Renauvold a été pris en concertation avec l'entreprise Colas et le SPS (coordonnateur santé et sécurité). Il est nécessaire d'assurer la sécurité des employés mais également des habitants, faciliter l'accès aux secours, la continuité des services (Sicovad et la Post@ par exemple), et enfin, je ne voulais pas infliger une nouvelle fermeture aux commerces de Bouzey.

Un arrêté est efficace si chacun respect la zone de chantier et le code de la route.

Je vous invite à prendre contact en mairie pour toutes questions sur le sujet et autres...



## TRAVAUX ROUTE DE RENAUVOLD

Rédigé par : DUBOIS Gilles.

La requalification de la route de Renauvold qui a débuté le 15 Janvier s'appuie sur une étude réalisée par l'ATD88 : un projet avec pour priorité :

- Sécuriser les piétons et les cyclistes
- Faire ralentir les usagers de la route
- Prévoir des places de stationnements

Pour répondre à ces exigences, la commune a retenu les bureaux d'études ACERE et INGAIA qui ont proposé un projet proche des attentes, contraintes et obligations de l'aménagement.

La consultation des entreprises a permis de retenir :

- VRD Société COLAS pour un montant HT de : 192 637,00 €
- Espace vert : Société ID'VERDE pour un montant : 144 069,00 €

Enfin, la modernisation de l'éclairage public avec le concours du SDEV, la société SBGC a mis en place les mâts et éclairage Led courant avril.

Ces investissements ne sont réalisables par une gestion rigoureuse de la commune sans recours à l'emprunt, mais également grâce aux concours financiers de l'Etat, la Région, le Département et l'Agence de l'Eau, l'opération est subventionnée à 80 %.

Les aménagements devraient prendre fin courant juin par l'intervention du Département pour la réalisation des enrobés.

Beaucoup nous félicitent sur la qualité des travaux et c'est une grande satisfaction pour les élus, car il faut le noter que ce n'est pas fréquent. !!



## RÉGLEMENTATION DE L'ENTRETIEN DES HAIES DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES

Sur l'ensemble du département des Vosges, il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille...) sur les haies pendant une période allant du **16 mars au 15 août** (arrêté préfectoral 139 du 25 mai 2023).

Rappelons que les contrevenants, à l'interdiction de tailler les haies, s'exposent à une amende de 4e classe qui se monte à 135€ mais qui peut être majorée à 750€ en cas de récidive.



## COMPOSTEURS SICOVAD

Rédigé par : DUBOIS Gilles.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2024, les communes ont l'obligation d'installer des composteurs collectifs.

Dans un premier temps le site de Bouzey a été choisi en lien avec le SICOVAD, une convention tripartite a été signée avec le camping.

Un site supplémentaire est prévu au centre du village, cet emplacement n'est pas défini à ce jour.

Une information du SICOVAD aura lieu en mairie.

**RAPPEL : les sacs poubelles et dépôts divers ne sont pas admis dans les composteurs, veuillez lire les informations mises à disposition sur le site, merci de votre compréhension.**



## L'AMICALE DE L'ÉCOLE CHAUMOUSEY-SANCHEY



Rédigé par : GAILLARD Maxence Vice-président de l'Amicale.

Le 13 janvier a eu lieu, dans la nouvelle salle des Associations de Chaumousey, la traditionnelle boom des enfants. Une soixantaine d'enfants sont venus danser sur les musiques de leur choix.

Le 1er avril, la chasse à l'œuf qui d'habitude se déroule au verger des Chalôts a été délocalisée dans la salle des Associations de Sanchey compte tenu des conditions climatiques déplorables. Quelques jeux avaient été préparés par les amicalistes pour l'occasion.

Le 07 avril, l'équipe était de nouveau sur le pont pour notre vide grenier. Pour cette année le soleil était au rendez-vous, 117 exposants ont investis les rues de notre commune, les chineurs présents, dès la première heure, suivis par de nombreux visiteurs tout au long de la journée. Cette manifestation a été une franche réussite pour la plus grande satisfaction des amicalistes.



## RASSEMBLEMENT DE GOLDWING À ÉPINAL

Rédigé par : COLIN Pascal.



Plus de 700 motards passionnés de Goldwing seront rassemblés, au Centre des Congrès d'Épinal, du 09 au 12 mai 2024.

Visite ouverte au public, le vendredi 10 mai 2024 de 10h à 20h. Entrée 5€. Nombreux exposants, food-trucks, bars etc... A l'issue de cette journée et dès la tombée de la nuit, le cortège lumineux des motos traversera les rues d'Épinal.

**Le samedi 11 Mai 2024, passage dans notre commune de 700 GoldWing en provenance de 24 pays européens. Ces motos emprunteront la route des Vosges, à partir de 10h, en direction de Vittel.**



## ENJOY VÉLOS ÉPINAL



### FESTIVAL DES PLAISIRS TOUS VELOS

Nous vous donnons rendez-vous les 4 et 5 mai prochains sur la première édition d'Enjoy Vélos Épinal, le festival dédié à toutes les pratiques du vélo.

L'agglomération sera présente sur le "Village des territoires" aux côtés de ses partenaires pour promouvoir notre destination et ses mobilités.

Exposants vélos, professionnel du tourisme et de la gastronomie à retrouver sur le salon en accès libre.

Programmation sportive riche et accessible à tous sur près de 25 courses & randonnées plus d'information sur [enjoyvelos.com](http://enjoyvelos.com)

## FÊTE DE LA PETITE ENFANCE

Enfants, parents, assistants maternels... sont conviés à la fête de la Petite Enfance organisée par l'agglomération, sur le thème des Jeux Olympiques, le samedi 25 mai de 10h à 12h30 au Centre des Congrès d'Épinal.



## INFORMATIONS DIVERSES

### CAP'IMAGINE : UNE MOBILITÉ INCLUSIVE

Le service CAP'IMAGINE s'étend sur les 78 communes de l'agglomération, offrant des déplacements de porte à porte pour les personnes à mobilité réduite et en situation de handicap.

2 minibus neufs, équipés de rampes, d'ancrages pour fauteuils roulants, et climatisés sont mis en service.

**Tarif : 1 € MAXIMUM** quel que soit le trajet. Toute la gamme tarifaire Imagine, abonnement inclus est acceptée.

**LE +** la possibilité de voyager avec des proches, un délai de réservation étendu à 6 heures, et la possibilité de réaliser plusieurs allers-retours dans la même journée, sous réserve de disponibilité du service.

Sont éligible de droit, les bénéficiaires d'une carte Mobilité Inclusion (CMI)

les autres demandeurs doivent obtenir l'avis favorable du médecin conseil de la MPDH et de la commission dédiée de l'agglomération.



pour plus d'information, contacter l'espace Imagine au 03.29.30.16.30